

Claude Léger

Projet de centre d'accueil psychanalytique

Nul n'ignore plus aujourd'hui que la santé mentale est en crise, depuis qu'elle a été incluse dans la démarche évaluatrice qui régit désormais les institutions de santé et les pratiques professionnelles. La psychanalyse est affectée par cette idéologie, comme le débat parlementaire sur sa place au regard des psychothérapies en a attesté récemment. Elle se révèle, ainsi qu'on a pu le constater avec l'expertise de l'INSERM sur les psychothérapies, irréductible à toute évaluation statistiquement quantifiable.

Or, la psychanalyse a été, de très nombreuses années durant, la référence majeure et même l'orientation affichée de la plupart des institutions en charge de la santé mentale, quels que fussent les pathologies psychiques concernées, l'âge des patients, et même le statut de ces institutions. La pratique libérale ne dérogeait pas à cette règle : une majorité de psychiatres se réclament encore aujourd'hui de la référence freudienne, mais on sait que la démographie de cette discipline court au désastre.

La remise en cause de la psychanalyse au niveau politique n'est pas étrangère à la crise que connaît la psychiatrie, dont le démantèlement a été inauguré il y a vingt ans par l'introduction du DSM-III nord-américain. Le découpage de la nosographie psychiatrique en troubles comportementaux a conduit à l'émergence de sous-spécialités censées traiter chaque type de troubles à l'aide de protocoles issus de « conférences de consensus ». Une telle démarche trouve son aboutissement dans la valorisation des thérapies comportementales et cognitives (TCC).

Face à cette situation, une école de psychanalyse comme celle des Forums du Champ lacanien, ne peut rester inerte. Elle a déjà mis en place depuis sa création un ensemble de lieux de formation et de recherche cliniques : les collèges cliniques. Grâce à ce dispositif, il

est possible de répondre aux attentes émanant de ceux qui sont impliqués dans une pratique clinique, en institution ou non.

Mais cela ne constitue qu'un aspect de ce à quoi le Champ lacanien a à répondre dans le contexte actuel. En effet, nous devons prendre en considération le déséquilibre croissant entre l'offre et la demande pour ce qui concerne la souffrance psychique et l'urgence subjective.

C'est pourquoi, à l'issue d'une réflexion menée à la demande du conseil d'orientation par un groupe de travail placé sous la responsabilité de Luis Izcovich, l'idée de créer des centres d'accueil psychanalytique s'est imposée, au regard de demandes qui se multiplient aussi vite que disparaissent les lieux d'écoute de la crise psychique, renvoyée vers des dispositifs de soins, spécifiés selon la nomenclature des troubles.

L'EPFCL-France initie un projet dont il faut cerner d'emblée les axes et donc les limites. L'offre serait celle d'un accueil assuré par un consultant, en vue de dénouer un moment de crise, d'orienter vers un analyste ou une institution partenaire.

Cette offre devrait être proposée à une population ciblée pour éviter une inadéquation entre l'adresse et les possibilités de réponse, et ce par des contacts préalables avec les institutions susceptibles d'orienter les personnes souffrantes vers le centre d'accueil.

Pour Paris, il nous a semblé que nous pourrions, au moins dans un premier temps, utiliser une partie du local de la rue d'Assas pour cet usage. Cela a permis de définir en conséquence la population potentiellement concernée, à savoir : les lycéens et les étudiants des divers établissements environnants. Il s'est donc avéré que notre offre pourrait se faire principalement en direction des adolescents et des jeunes adultes. Or, il se trouve que c'est la population la plus démunie en dispositifs d'accueil, et que par ailleurs les situations de crise chez ces sujets sont de plus en plus traitées par une approche comportementale protocolisée.

Il s'agirait, du moins au départ de notre initiative, de permettre à ces jeunes de rencontrer un interlocuteur formé à cette clinique complexe, qui puisse l'aider à s'orienter vers une réponse qui prenne en compte la singularité subjective, au-delà des troubles.

Ce qui vaut pour Paris pourrait valoir pour de grandes villes universitaires de province. Il serait pertinent que de tels projets puissent s'y concrétiser, pour que cette expérience devienne celle de l'EPFCL-France, chaque projet pouvant trouver ses particularités du moment qu'il s'inscrit dans le cadre associatif que nous allons devoir mettre en place pour faire fonctionner ce type d'activité.